



A choisir, autant ramener un bon souvenir

Dans quels pays et sous quelle forme les espèces animales et végétales menacées vous sont-elles proposées? Ces conseils pratiques vous aideront à choisir le bon souvenir.

Rainsticks et orchidées

En Amérique du Sud, les *rainsticks* (des bâtonnets produisant un bruit de pluie) sont des souvenirs très populaires. Ils se vendent principalement au Pérou, au Chili et en Bolivie. Par personne, vous ne pouvez importer plus de trois de ces bâtons de pluie fabriqués à partir d'une espèce de cactus protégée. Pour un nombre plus important, il vous faudra une autorisation. Vous aurez également besoin d'un permis d'importation pour ramener des orchidées sauvages de votre séjour.

Orchidées

Les orchidées sont en vente dans le monde entier. Si certaines d'entre elles sont cultivées, il s'agit le plus souvent de plantes sauvages. Si vous voyez un souvenir qui contient une telle plante, nous vous conseillons donc – dans le doute – de ne pas l'acheter.

©Jardin Botanique National de Belgique



Rainsticks

Souvenir classique au pays des cactus, le rainstick est un tronc de cactus allongé qui produit un bruit de pluie lorsqu'on le retourne. Les épines du cactus sont enfoncées à l'intérieur du tronc et on y insère des graines qui produisent ce bruit caractéristique.

©Guido Sterkendries

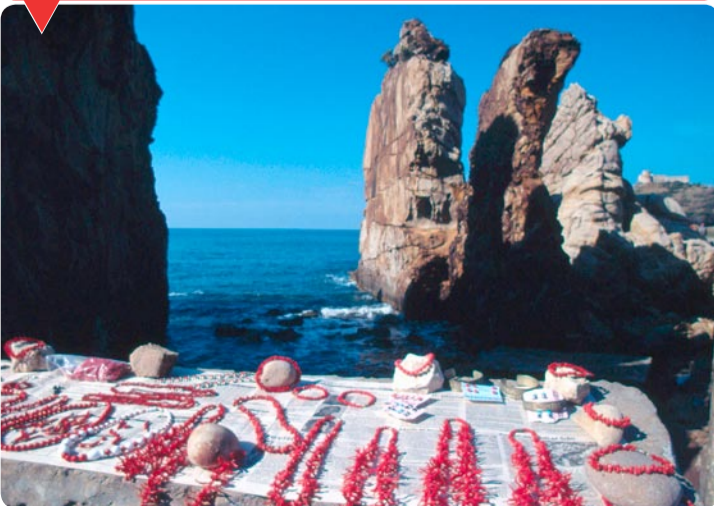
Coraux

Près d'un million d'espèces marines ont besoin d'un récif corallien pour survivre. Certaines espèces coralliennes menacées continuent cependant d'être utilisées dans la fabrication de bijoux et de décorations. Les coraux sont surtout fréquents sur les côtes de l'Australie et les pays proches de l'Océan Indien et de la Mer Rouge. Un permis d'importation est indispensable.

Coraux

Il faut savoir que le corail abrite quantité d'animaux. Lorsqu'il est détruit, cela n'entraîne pas seulement une mort certaine pour ces derniers. Il faudra également des années avant que le récif ne se reconstitue. Sachez aussi que les morceaux de corail en vente dans les magasins de souvenirs ont au moins une centaine d'années.

©WWF-Canon, Michel Gunther



Ivoire

Attention aux vendeurs qui vous proposent des statuettes ou des bijoux en ivoire. Vous les rencontrerez principalement en Afrique et en Asie.



Statuettes et bijoux en ivoire

L'ivoire des éléphants est souvent utilisée dans la fabrication de bijoux, statuettes, baguettes et tampons. L'ivoire peut également provenir d'autres animaux, des morses ou des hippopotames par exemple. Même dans ce cas, elle ne peut être importée sans permis.

©Guido Sterkendries

Bijoux et vêtements de félins

Vestes, ceintures, sacs, bagues, colliers, boucles d'oreille... Les fourrures, griffes et dents de grands félins tels que les tigres, jaguars et léopards sont très prisées. Presque partout dans le monde, ces animaux sont donc menacés. Faites surtout attention si vous vous rendez en Inde ou dans un pays du Sud de l'Asie.

Peaux de reptiles

Sacs à main, chaussures, portefeuilles ... peuvent être réalisés en peau de varan, de serpent ou de crocodile. Il vous faudra une autorisation pour pouvoir emporter de tels souvenirs.



Sacs à main en cuir de crocodile

Le cuir du crocodile est utilisé pour la confection de nombreux articles de mode, notamment les portefeuilles, sacs à main, bottes et ceintures. On vend aussi comme souvenirs de petits et grands crocodiles empaillés. La peau, la viande, les griffes et même des exemplaires vivants sont également vendus.

©Guido Sterkendries

Bijoux et écailles de tortue

Les bijoux, pinces à cheveux et lunettes de soleil sont souvent réalisés à partir d'écailles de tortue. Ces articles sont frappés d'une interdiction formelle d'importation. Ceci vaut également pour les tortues empaillées que l'on trouve souvent en vente sur les plages tropicales du Sud-Est de l'Asie, notamment.

Médicaments traditionnels chinois

Certains médicaments peuvent être des produits issus d'espèces menacées, comme le tigre, le rhinocéros ou le léopard. De plus, ils s'avèrent parfois dangereux pour la santé.

Coquillages

Les grands coquillages comme les lambis ou les strombes géants sont des souvenirs très prisés. Il faut cependant disposer d'une autorisation spéciale pour importer des lambis. Quant aux strombes géants, vous pouvez en rapporter trois au maximum par personne sans autorisation.



Strombe géant

Les grands coquillages typiques tels que le lambi ou le strombe géant sont vendus dans le monde entier. La plupart d'entre eux sont vendus tels quels, mais ils sont parfois transformés en cendrier ou en lampe, ou présentés dans une composition de coquillages.

©KBIN, Thierry Hubin

Caviar

Toutes les espèces d'esturgeon et le caviar sont contrôlés. Vous pouvez importer au maximum 125 grammes de caviar pour votre propre consommation sans permis.

Caviar

Le caviar noir est bien sûr LE produit de luxe par excellence. Toutefois, il faut savoir que l'esturgeon est menacé d'extinction en raison du braconnage. Achetez toujours votre caviar en magasin, n'achetez que des pots scellés, et surtout: vérifiez bien que le pot ou la boîte affiche le label CITES.

©Pol Meuleneire



Châles en laine d'antilope tibétaine

Pour un seul châle en shatoosh, les braconniers doivent tuer trois antilopes tibétaines. Les châles en shatoosh sont principalement vendus en Inde. La laine de l'antilope tibétaine, particulièrement menacée, est interdite à l'importation dans toute l'Union Européenne.

Le guide touristique du chasseur de souvenirs



Vous partez en vacances?

Nous vous souhaitons un excellent voyage et un agréable séjour. Toutefois, nous aimerions déjà vous parler de votre retour. La douane contrôlera vos bagages à cette occasion. Aucun problème, vous dites-vous sans doute, car vous n'avez pas l'intention d'acheter quoi que ce soit d'interdit. Un joli souvenir, tout au plus. Vous ne risquez donc aucun ennui au poste de douane...

En êtes-vous si sûr? Chaque année, de nombreuses espèces animales et végétales protégées sont importées illégalement en Belgique, tout comme leurs produits dérivés (fourrures, caviar ou objets d'art). Par le crime organisé? Parfois. Mais le plus souvent, ce sont les touristes qui – sans penser à mal – rapportent ces objets à titre de souvenirs.

Ce genre d'achat irréfléchi peut avoir de fâcheuses conséquences. Tout d'abord parce que le commerce de ce type d'objets est néfaste pour de nombreux animaux protégés et des plantes rares. Et ensuite parce que vous pouvez vous attendre à ce que la douane confisque de tels souvenirs. Dans certains cas, leur possession peut vous valoir une forte amende, voire même une peine de prison.

La chasse aux souvenirs

Faire attention à ne pas acheter de souvenirs interdits par la loi ne signifie pas que vous devez éviter les magasins de souvenirs, les ateliers ou les marchés folkloriques. Non, la majorité des produits proposés ne pose en soi aucun problème. De surcroît, le commerce des souvenirs représente une source de revenus importante pour la population locale de nombreux pays. N'hésitez donc pas à acheter ce qui vous plaît, mais assurez-vous toujours que votre souvenir est ou ne peut plus légal.

Les risques encourus pour l'achat d'un souvenir illégal

« La douane confisque votre souvenir. »
 « Amende ou peine de prison. »
 « Vous mettez en danger la survie d'espèces animales et végétales menacées. »

Dès lors, réfléchissez bien avant d'acheter un souvenir composé de matériaux naturels.

Et en cas de doute: ne l'achetez pas!



Le contexte en quelques mots

Suite au braconnage, le nombre de rhinocéros noirs d'Afrique a diminué de 95% depuis les années '70. Une bonne nouvelle, cependant: à l'heure actuelle, cette tendance semble s'inverser. Le mérite en revient notamment à la **CITES**, la Convention sur le Commerce International des Espèces Menacées. Cet accord passé entre 172 pays réglemente le commerce des espèces animales et végétales menacées. Son objectif: empêcher l'extinction des espèces menacées. Dans le monde, plus de 800 espèces animales et végétales ne peuvent plus être vendues aujourd'hui. Et pour près de 25.000 espèces des permis spéciaux sont obligatoires. Pour plus d'informations, surfez sur www.eu-wildlifetrade.org

- rainsticks et orchidées
- coraux
- ivoire
- bijoux et vêtements de félins
- peaux de reptiles
- bijoux en écaille de tortue
- médicaments traditionnels chinois
- coquillages
- caviar
- châles en laine d'antilope tibétaine

catégories de souvenirs interdits:

Nous vous présentons ci-dessous les principales

Aidez à protéger les espèces animales et végétales menacées

N'achetez pas de souvenirs fabriqués à partir d'animaux ou de plantes protégés. La nature vous en sera reconnaissante. Pour toute question ou demande d'informations plus complètes, vous pouvez vous adresser au service **CITES**. Nous vous conseillons de visiter régulièrement le site web pour des informations récentes.

Tél: +32 524 74 02 (ou 21)
 E-mail: cites@health.fgov.be
www.health.fgov.be ou www.cites.org

Si vous constatez des faits suspects ou illégaux, prenez aussitôt contact avec **TRAFFIC**. TRAFFIC est un programme commun du WWF et de l'UICN (Union Mondiale pour la Nature) qui contrôle le commerce d'animaux et de plantes sauvages.

TRAFFIC Europe
 Tél: +32 2 343 82 58
 E-mail: contact@traffic-europe.com
www.traffic.org



Je reviens de vacances et je n'importe pas...

Vous trouverez dans cette brochure une synthèse des souvenirs populaires mais illicites – car mettant en danger la vie de certaines espèces. Cet aide-mémoire pratique vous sera bien utile dans les magasins.

Mais vous pouvez déjà vous entraîner chez vous! Marquez d'une croix les souvenirs qui n'ont rien à faire dans vos bagages. Vous trouverez la solution ci-dessous.

- une statuette en ivoire
- une tortue empaillée
- une pendule à coucou
- un sac en peau de crocodile
- un collier en corail
- une mini-Tour Eiffel

Solution :

Pas de problème pour la pendule ou la Tour Eiffel. Mais attention aux statuettes en ivoire, aux tortues empaillées, aux sacs à main et aux colliers!



Cyprus



UNE ESPÈCE RARE, JE REMBARRE

Aidez à protéger les espèces animales et végétales menacées